

tions des Souverains Pontifes, nous ne saurions omettre de vous rappeler l'insistance avec laquelle le Saint-Siège a recommandé aux curés, aux confesseurs et aux prédicateurs, de propager parmi les fidèles le Tiers-Ordre franciscain.

Ecrivant aux Evêques du monde entier, Léon XIII disait : " Appliquez-vous à faire connaître et estimer le Tiers-Ordre, comme il le mérite. Veillez à ce que ceux qui ont charge d'âmes enseignent soigneusement ce qu'il est, combien il est accessible à chacun, de quels privilèges il jouit pour le salut éternel, combien d'avantages il assure à la famille et à la société. " (1) Dans son allocution du 28 octobre 1882, il affirmait qu'aucune œuvre ne pouvait lui être plus agréable que celle de la propagation de la milice sacrée du Tiers-Ordre. Revenant sur ce sujet, dans son Encyclique *Humanum genus*, il disait : " Nous insistons sur la recommandation déjà faite par Nous, en faveur du Tiers-Ordre de Saint François. Il faut mettre un grand zèle à le répandre et à l'affermir. " Plusieurs fois il a répété : " Ma réforme sociale à moi, c'est le Tiers-Ordre. " " Je désire, s'écrie-t-il ailleurs, que le Tiers-Ordre se propage chaque jour davantage. Propageons-le, propageons-le ; travaillons beaucoup dans ce sens. Je voudrais que le nombre des Tertiaires montât au chiffre d'un million, de deux millions, mieux encore, je voudrais que tous les fidèles se fissent Tertiaires !... Désirant que le Tiers-Ordre fleurît sur toute la terre, nous en avons tempéré la Règle, afin que cette forme de vie, ainsi adoucie et rendue plus conforme aux besoins de notre temps, attirât et séduisît tous les chrétiens. "

C'est une consolation, chers collaborateurs, de voir que déjà de nombreux fidèles ont entendu et mis à exécution ces desirs réitérés de l'illustre Pontife. Depuis que notre prédécesseur, Mgr Bourget, de si vénérée mémoire, a rétabli le Troisième Ordre de la Pénitence dans notre diocèse, bien des prêtres ont fondé et dirigé parmi nous des fraternités. Ces fraternités sont toujours allées en prospérant. Le rapport officiel

---

(1) Encyclique *Auspicato*.